

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

GAT VIE

Siège Social : 92 - 94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société **GAT VIE** publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 19 avril 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Mohamed Hedi KAMMOUN.

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2017 (Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actifs incorporels	249 568	249 568	0	0
Investissements de recherche et développement	249 568	249 568	0	0
Actifs corporels d'exploitation	312 714	192 973	119 741	135 627
Installations techniques et machines	281 926	163 091	118 835	133 944
Autres installations, outillages et mobiliers	30 788	29 882	906	1 683
Placements	80 749 358	1 111 058	79 638 300	67 720 257
Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées	6 714 665	0	6 714 665	6 214 665
AC31 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	6 714 665	0	6 714 665	6 214 665
Autres placements financiers	74 034 693	1 111 058	72 923 635	61 505 591
AC33 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	14 646 336	1 076 373	13 569 964	12 573 482
AC33 Obligations et autres titres à revenu fixe	25 807 112	29 685	25 777 426	24 788 855
AC33 Prêts hypothécaires	0	0	0	0
AC33 Autres Prêts	48 431	5 000	43 431	43 254
AC33 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	33 532 814	0	33 532 814	24 100 000
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	17 599 306	40 102	17 559 204	10 710 399
Part des réassureurs dans les provisions techniques	1 315 489	0	1 315 489	1 374 007
AC52 Provisions d'assurances vie	937 825	0	937 825	1 290 628
AC53 Provisions pour sinistres Vie	377 664	0	377 664	83 379
Créances	6 871 385	451 417	6 419 968	5 372 169
Créances nées d'opérations d'Assurance directe	2 778 225	451 417	2 326 808	1 929 865
AC61 Primes acquises et non émises	541 334	0	541 334	404 351
AC61 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	2 236 891	451 417	1 785 474	1 525 514
Créances nées d'opérations de réassurance	1 516 200	0	1 516 200	1 574 873
Autres Créances	2 576 960	0	2 576 960	1 867 431
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 375 305	0	2 375 305	1 665 520
AC633 Débiteurs divers	201 655	0	201 655	201 911
Autres éléments d'Actif	3 785 705	57 180	3 728 525	4 760 697
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	1 178 900	57 180	1 121 720	2 744 450
Comptes de régularisation Actif	2 606 805	0	2 606 805	2 016 247
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	2 457 528	0	2 457 528	1 866 651
AC733 Autres comptes de régularisation Actifs	149 277	0	149 277	149 596
Total de l'Actif :	110 883 525	2 102 298	108 781 227	90 073 155

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2017 (Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passif du Bilan	31/12/2017	31/12/2016
CP1 Capital social ou fonds équivalent	7 000 000	7 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	880 503	368 746
CP4 Autres capitaux propres	443 314	443 314
CP5 Résultat reporté	259 405	193 335
Total capitaux propres avant résultat :	8 583 222	8 005 395
CP6 Résultat au 31/12	1 788 912	1 445 827
Total capitaux propres avant affectation :	10 372 134	9 451 222
PA2 Provisions pour autres risques et charges	304 404	210 821
PA23 Autres provisions	304 404	210 821
PA3 Provisions techniques brutes	76 217 132	64 745 400
PA32 Provisions d'assurances Vie	70 392 714	58 853 375
PA33 Provisions pour sinistres Vie	2 864 488	3 523 775
PA34 Provisions pour participation aux bénéfices Vie	74 372	61 042
PA36 Autres provisions techniques Vie	2 885 558	2 307 208
PA4 Provisions des Contrats en Unité de Compte	18 790 443	12 375 472
PA5 Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	1 315 489	1 374 007
PA6 Autres dettes	937 853	1 338 018
PA63 <u>Autres dettes</u>	937 853	1 338 018
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	264 487	271 117
PA634 Créiteurs divers	654 104	1 065 227
PA635 Concours bancaires	19 262	1 673
PA7 Autres passifs	843 772	578 215
PA71 Comptes de régularisation passif	843 772	578 215
Total des capitaux propres et du Passif :	108 781 227	90 073 155

Etat de résultat technique vie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2017 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de résultat technique de l'Assurance VIE	Opérations Brutes 31/12/2017	Cessions 31/12/2017	Opérations Nettes 31/12/2017	Opérations nettes 31/12/2016
Primes	26 500 432	-541 268	25 959 164	17 937 163
Primes émises et acceptées	26 500 432	-541 268	25 959 164	17 937 163
Produits de placements	6 302 188	0	6 302 188	4 767 749
Plus values non réalisées sur placements	93 190	0	93 190	0
Autres produits techniques	0	0	0	0
Charge de sinistres	-9 720 438	337 877	-9 382 561	-13 305 042
Montants payés	-10 379 726	43 592	-10 336 134	-12 433 918
Variation de la provision pour sinistres	659 288	294 285	953 573	-871 125
Variation des autres provisions techniques	-18 545 991	-352 803	-18 898 793	-5 412 207
Provisions d'assurance vie	-11 539 339	-289 202	-11 828 540	-3 166 952
Autres provisions techniques	-591 681	-63 601	-655 282	-419 058
Provisions sur Contrats en Unité de compte	-6 414 971	0	-6 414 971	-1 826 197
Participation aux bénéfices et ristournes	-9 883	298 536	288 652	292 580
Frais d'exploitation	-1 561 764	43 476	-1 518 288	-1 290 045
Frais d'acquisition	-1 003 872	26 086	-977 787	-804 527
Frais d'Administration	-557 892	17 390	-540 501	-485 518
Autres charges techniques	-595 796	0	-595 796	-924 030
Charges des placements	-353 526	-21 424	-374 950	-292 623
Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	-202 535	0	-202 535	-169 266
Résultat technique de l'assurance Vie	1 905 877	-235 606	1 670 271	1 604 279

Etat de résultat de GAT VIE

Exercice clos le 31 décembre 2017 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de Résultat	31/12/2017	31/12/2016
Résultat Technique de l'Assurance Vie	1 670 271	1 604 279
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Vie	202 535	169 266
Autres produits non techniques	6	537
Autres charges non techniques	-1 695	0
Résultats provenant des activités ordinaires	1 871 117	1 774 082
Impôts sur le Résultat	-73 725	-246 869
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	1 797 392	1 527 213
Pertes Extraordinaires	-8 480	-81 386
Résultat net après modifications comptables :	1 788 912	1 445 827

Etat de flux de trésorerie de GAT VIE

Exercice clos le 31 décembre 2017 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de Flux de Trésorerie

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	24 493 988	13 681 158
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	-8 622 026	-8 609 417
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	0	0
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	0	0
E5 Commissions versées sur les acceptations	0	0
E6 Décaissements de primes pour les cessions	-231 772	-286 595
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	21 078	0
E8 Commissions reçues sur les cessions	0	0
E9 Commissions versées aux intermédiaires	-98 208	-133 589
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 000 595	-1 611 092
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	0	0
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	0	0
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-42 664 252	-27 551 203
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	23 988 074	23 829 736
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	-975 624	-895 566
E16 Produit financiers reçus	5 345 534	3 824 721
E17 Impôts sur les bénéfices payés	0	0
E18 Autres mouvements	-29 300	-95 400
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	-773 103	2 152 753
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	0	0
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	0	0
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	0	0
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	0	0
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	0	0
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
F2 Dividendes et autres distributions	-867 217	0
F3 Encaissements provenant d'emprunts	0	0
F4 Remboursements d'emprunts	0	0
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	0	0
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	-867 217	0
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	0	0
Variations de trésorerie	-1 640 320	1 616 724
Trésorerie de début d'exercice	2 799 957	1 183 233
Trésorerie de fin d'exercice	1 159 637	2 799 957

Tableau des engagements reçus et donnés
Exercice clos le 31 décembre 2017 (Exprimé en dinars tunisiens)

	31/12/2017	31/12/2016
HB1 Engagements reçus	949 895	949 895
Avals, cautions de garanties sur conventions de portage	699 945	699 945
Autres engagements reçus	249 950	249 950
HB2 Engagements donnés		
HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres		
HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente		
HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
HB24 Autres engagements donnés		
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2017

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 : Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 Dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance.

Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2017 a été marqué par :

- **Le lancement du produit Valoris+** : GAT VIE a mis en place un nouveau produit individuel d'assurance vie en février 2017. Ce produit offre deux garanties de base (épargne et décès) ainsi qu'une large gamme de garanties complémentaires prévoyance.
- **Le développement du système d'information** : GAT VIE a intégré un grand nombre de produits et de nouvelles fonctionnalités au niveau du système d'information Logivie.
- **Le développement commercial** : Dans le cadre de son développement commercial, GAT VIE a mis en place un programme de formation continue dédié aux agents généraux d'assurance.

Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les

normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Les placements :**

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de Trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unité de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

Les provisions techniques comprennent :

- 1. Les provisions mathématiques :**

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

- 2. Les provisions pour sinistres à payer :**

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2017 et dont la déclaration est parvenue le début de l'exercice 2018.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

3. Les réserves de stabilité :

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinée à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

4. Les provisions pour participation aux bénéfices :

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats

5. Les provisions des contrats en unités de compte :

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

• Les Etats de Résultat :

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;

- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.

- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance au 31/12/2017. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au cours de l'exercice 2017, les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Les états financiers :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- Le bilan ;
- L'état de résultat technique de l'assurance au 31/12/2017 ;
- L'état de résultat ;

- L'état de flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2017 totalise tant à l'actif qu'au passif 108 781 227 dinars (dont 8 583 222 Dinars comme total Capitaux propres avant résultat de l'exercice) contre 90 073 155 dinars en 2016 accusant ainsi une hausse de 20.8%.

L'exercice 2017 a dégagé un résultat bénéficiaire net d'impôt de 1 788 912 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 1 445 827 dinars en 2016.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2017 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 25 959 164 dinars contre 17 937 163 dinars en 2016.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2017.

Note sur le Bilan

Note n° 4 : Actifs incorporels et corporels :

Les actifs incorporels d'exploitation sont composés d'un logiciel informatique développé en 2008.

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2017 une valeur brute de 312 714 dinars les amortissements totalisent un montant de 192 973 dinars soit une valeur nette de 119 741 dinars contre une valeur comptable nette de 135 627 dinars à fin 2016.

Note n° 5 : Les placements :

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2017 un montant net de 79 638 300 dinars contre 67 720 256 dinars au 31 décembre 2016, soit une hausse de 18%.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Placements	2017			2016		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Bon de trésor	15 906 000	0	15 906 000	15 206 000	0	15 206 000
Emprunts obligataires	9 871 426	0	9 871 426	9 582 855	0	9 582 855
Compte à terme	33 532 814	0	33 532 814	24 100 000	0	24 100 000
Billets de trésorerie	29 685	29 685	0	29 685	29 685	0
Titres cotés, sicav et FCP	12 276 947	538 442	11 738 505	11 631 980	389 956	11 242 024
Titres et Actions non cotés	9 084 055	537 931	8 546 124	8 084 055	537 931	7 546 124
Autres prêts	48 431	5 000	43 431	48 254	5 000	43 254
Total	80 749 358	1 111 058	79 638 300	68 682 829	962 572	67 720 257

Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unité de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unité de compte présente un solde net de 17 559 204 dinars au 31 décembre 2017 contre 10 710 399 dinars à fin 2016 soit une hausse de 64%.

Cette importante évolution est expliquée notamment par la production des affaires nouvelles de l'année 2017.

Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2017 à 1 315 489 dinars , contre 1 374 007 dinars l'exercice précédent.

Note n° 8 : Les créances :

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2017 pour un montant net de 6 419 968 dinars contre un montant de 5 372 169 dinars à fin 2016 et présente le détail suivant :

En Dinars	2017	2016
Créances nées d'op. d'assurances directes	2 326 807	1 929 865
Créances nées d'opérations de réassurances	1 516 200	1 574 873
Etat et organismes de sécurité sociale	2 375 592	1 665 808
Débiteurs divers	201 369	201 623
Total	6 419 968	5 372 169

- Créances nées d'opération d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés.. Ces créances représentent 8.4 % du chiffre d'affaires 2017 alors qu'en 2016 ce rapport était de 10.4%
- Créances nées d'opération de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 516 200 dinars au 31 décembre 2017 contre un solde de 1 574 873 en 2016.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérées au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présent à fin 2017 un solde de 201 369 dinars contre un solde de 201 623 dinars l'exercice précédent.

Notes n° 9 : Autres éléments d'actifs :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2017 un montant net de 3 728 525 dinars contre 4 760 697 dinars en 2016 et se détaille comme suit :

En Dinars	2017	2016
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	1 121 720	2 744 451
Comptes de régularisation	2 606 805	2 016 247
Total	3 728 525	4 760 697

Les Comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2017	2016
Les intérêts et loyers acquis et non échus	2 457 528	1 866 651
Les autres comptes de régularisation	149 277	149 596
Total	2 606 805	2 016 247

Note n°10 : Capitaux propres et réserves :

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2017 un montant de 10 372 134 dinars contre un montant de 9 451 222 dinars au 31 décembre 2016 enregistrant ainsi une hausse de 9.7%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinar	2016	Variation (+)	Variation (-)	2017
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	103 235	81 958		185 193
Réserves facultatives	213 511			213 511
réserves pour fonds social	52 000	50 000		102 000
Réserves spéciales de réinvestissement		379 799		379 799
Résultat reportés	193 335	259 405	193 335	259 405
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2016	1 445 827		1 445 827	0
Résultat de l'exercice 2017		1 788 912		1 788 912
Total des capitaux propres	9 451 222	2 560 074	1 639 162	10 372 134

Note n°11 : Les Provisions techniques brutes :

Au 31 Décembre 2017, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 76 217 132 dinars contre un solde de 64 745 400 dinars au 31 décembre 2016.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :

En Dinars	2017	2016
Provisions mathématiques	70 392 714	58 853 375
Provisions pour sinistres à payer	2 864 488	3 523 775
Autres provisions techniques	2 885 558	2 307 208
Provisions pour participation aux bénéfiques	74 372	61 042
Total	76 217 132	64 745 400

Les provisions mathématiques :

Ces provisions ont enregistré une augmentation de 19.6% passant de 58 853 375 dinars en 2016 à 70 392 714 dinars au 31 décembre 2017. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2017	2016
Contrats Mixte	41 382 215	36 277 269
Contrats Epargne	18 026 895	11 753 392
Contrats Décès	10 983 604	10 822 715
Total	70 392 714	58 853 375

Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2017 à 2 864 488 dinars contre 3 523 775 dinars en 2016. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances 31/12/2016 comme suit :

En Dinars	2017	2016
Contrats Mixte	1 023 553	1 649 264
Contrats Epargne	90 373	252 934
Contrats Décès	1 750 562	1 621 577
Total	2 864 488	3 523 775

- Les provisions pour participation aux bénéfiques :

Au 31/12/2017, le montant de la provision pour participation aux bénéfiques présente un solde de 74 372 dinars contre un solde de 61 042 dinars au 31/12/2016.

- Les autres provisions techniques : La provision de stabilité

Cette provision a pour but de faire face aux déficits techniques éventuels. Ce poste présente un solde de 2 885 558 dinars en 2017 contre un solde de 2 307 208 dinars en 2016.

Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unité de compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unité de compte s'élèvent à 18 790 443 dinars en 2017, contre un solde de 12 375 472 dinars en 2016, soit une hausse de 52%.

L'actif représentatif des U.C a totalisé un montant net 10 710 399 dinars en 2016 contre 17 559 204 dinars en 2017.

L'écart entre les provisions techniques et les actifs adossés aux contrats en U.C est justifié, d'une part, par le fait qu'au 31.12 une partie des primes émises demeurent non encaissées.

D'autre part, la compagnie a encaissé en fin d'année des primes des contrats en Unité de Compte alors que le placement correspondant n'a pas été effectué pour des raisons de date de valeur.

Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 1 315 489 dinars au 31/12/2017. Il est constitué principalement de la part des réassureurs dans les provisions techniques.

Note n°14 : Les dettes :

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2017 à 937 853 dinars contre 1 338 017 dinars à fin 2016. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	2017	2016
Etat et organismes de sécurité sociale	264 487	271 117
Créditeurs divers	654 104	1 065 227
Concours bancaires	19 262	1 673
Total	937 853	1 338 017

La rubrique « créditeurs divers » totalise en 2017 un solde de 654 104 dinars contre un solde de 1 065 227 en 2016 composée essentiellement des dettes envers la société mère.

En effet, le solde du compte courant du GAT Assurances présente un solde créditeur de 492 989 dinars contre un solde créditeur de 879 945 dinars l'exercice précédent.

Note n°15 : Les autres passifs :

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif, ils s'élèvent en 2017 à 843 772 dinars contre 578 215 dinars en 2016. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements. Sa hausse s'explique par les nouvelles acquisitions enregistrées en 2017.

Notes sur les états de résultat

1- Etat de résultat technique de l'assurance 31/12/2017

Note n°16 : Les primes émises :

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2017 s'élèvent à 26 500 432 dinars contre un montant de 18 572 560 dinars l'exercice précédent.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 541 268 dinars contre 635 397 dinars en 2016.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance 31/12/2017 se présente comme suit :

En Dinars	2017	2016	Tx Evolution
Contrats Mixte	5 712 886	5 303 087	8%
Contrats Epargne	11 861 034	6 765 921	75%
Contrats Décès	2 677 209	2 240 556	19%
Contrats en Unité de Compte	6 249 303	4 262 996	47%
Total	26 500 432	18 572 560	43%

Note n°17 : Les produits des placements :

Au 31 décembre 2017, les produits bruts de placements se sont élevés à 6 302 188 dinars et les charges de placement ont atteint 353 526 dinars. Le revenu net de placement a atteint 5 948 662 dinars contre un revenu net de 4 493 622 dinars l'exercice précédent.

Note n°18 : Les produits non réalisés sur placements :

Il s'agit des plus-values constatées et non réalisées au 31-12-2017 au titre des placements des contrats en unité de compte.

Note n°19 : La Charge de sinistres :

En 2017, on a enregistré une charge de sinistre nette de cession de 9 382 561 dinars contre 13 305 042 dinars l'exercice précédent soit 35 % du chiffre d'affaires contre 72 % l'exercice précédent.

Cette importante hausse s'explique par les transferts des provisions entre les contrats générant un chiffre d'affaires par compensation.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élèvent au 31/12/2017 à 43 592 dinars.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2017.

La répartition des montants payés entre les différentes catégories d'assurances 31/12/2017 se présente comme suit :

En Dinars	2017	2016	Tx Evolution
Contrats Mixte	4 699 891	6 581 370	-29%
Contrats Epargne	3 229 959	2 692 371	20%
Contrats Décès	808 475	985 855	-18%
Contrats en Unité de Compte	1 641 401	2 531 116	-35%
Total	10 379 726	12 790 711	-19%

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit ;

En Dinars	2017	2016
Contrats Mixte	-625 711	535 201
Contrats Epargne	-162 562	201 225
Contrats Décès	128 985	-103 647
Total	-659 288	632 779

Note n°20 : Variation des autres provisions techniques :

Ce poste a atteint, en brut, au 31 décembre 2017 la somme de 18 545 991 dinars contre 5 301 860 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2017	2016
Contrats Mixte	5 444 461	-1 142 449
Contrats Epargne	6 273 503	4 823 824
Contrats Décès	413 056	-205 713
Contrats en Unité de Compte	6 414 971	1 826 197
Total	18 545 991	5 301 860

Note n°21 : Participations aux bénéfices et ristournes :

La participation bénéficiaire et ristournes payées au cours de l'exercice 2017 s'est élevée à 9 883 dinars contre 36 425 dinars l'exercice précédent.

Note n°22 : Les frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2017, la somme de 1 561 764 dinars contre 1 339 612 dinars en 2016 soit une hausse de 17%. Ces frais représentent 6% du chiffre d'affaires en 2017 contre 7% en 2016.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

Les frais d'acquisition : Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31/12/2017 à 1 003 872 Dinars contre 854 094 dinars.

Les frais d'administration : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, ils comprennent essentiellement les frais de personnel, la quote-part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

Les frais d'administration s'élèvent en 2017 à 557 892 Dinars contre 485 518 Dinars l'exercice précédent.

Note n°23 : Les autres charges techniques :

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2017 à 595 796 dinars soit 2 % du Chiffre d'affaires contre 5% en 2016.

Note n°23 : Les charges de placements :

Les charges de placements se sont élevées en 2017 à 353 526 dinars contre 274 127 dinars l'exercice 2016. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2017	2016
Charges de gestion des placements,	56 473	25 647
Correction de valeur sur placements	181 102	21 900
Pertes provenant de la réalisation des placements	115 951	226 580
Total	353 526	274 127

✓ **Charges de gestion des placements :**

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements, une partie des loyers payés.

✓ **Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constaté sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suites à la cession des actions cotées.

Note n°24 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat :

Pour les entreprises qui pratiquent exclusivement l'assurance sur la vie, les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat, elle représente la rémunération des capitaux propres.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au cours de l'exercice 2017, les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Les actifs cantonnés aux capitaux propres sont les suivants :

Actif	Taux	Duration	Poids	Montant
GAT Immobilier	0%	7	31%	3 184 665
GAT Assurances	3%	7	13%	1 305 900
GATPI	0%	7	34%	3 530 000
TJARI	8%	1	0%	567
BIAT	6%	7	1%	97 504
BTK 19112015 1095J	6%	3	3%	300 000
STUSID 22042015 1825J	6%	4	1%	100 000
ATL 2015-2	6%	6	6%	572 500
B0522	6%	6	1%	100 000
GAT Investissement	0%	7	0%	11 000
SDA	0%	-	0%	25 559
B0732	7%		5%	557 812
BNA 28122017 1096 J				575 982
BH				10 645
Placements alloués aux fonds propres				10 372 134

Au 31 décembre 2017, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 5 948 662 dinars contre un revenu net de 4 493 622 dinars l'exercice précédent.

Le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 202 535 dinars contre 169 266 dinars au 31 décembre 2016.

2- LE RESULTAT TECHNIQUE au 31/12/2017

L'exercice 2017 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 1 670 271 dinars contre un bénéfice technique de 1 604 279 dinars 2016.

Note n°25 : Le résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2017 avant impôt s'élève à 1 871 117 dinars contre 1 774 082 dinars en 2016.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 73 725 dinars pour l'exercice 2017.

Le résultat net de l'exercice 2017 est bénéficiaire et s'élève à 1 788 912 dinars contre un résultat bénéficiaire de 1 445 827 dinars en 2016.

Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie qui proviennent des activités de l'entreprise au 31/12/2017 peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°26 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

Au cours de l'exercice 2017, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 773 103 dinars contre 2 152 753 dinars en 2016.

Note n°27 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

En 2017, aucun flux lié aux activités d'investissement n'a été effectué

Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Au cours de l'exercice 2017, GAT VIE a payé les dividendes de l'exercice 2016 pour un montant de 867 217 dinars.

La variation de la trésorerie est de 1 640 320 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 1 159 637 dinars contre 2 799 957 dinars en 2016.

Note n°29 : Note sur les opérations liées :

GAT Vie a loué auprès de la société TUNISIE VALEURS (société ayant des administrateurs en commun avec GAT vie) un local à usage exclusif de présentation de produits d'assurance vie à l'immeuble Integra centre urbain nord. Le loyer annuel est fixé à 3.000 dinars hors taxes payables trimestriellement. La location a été consentie et acceptée pour une année renouvelable par tacite reconduction commençant le 04/12/2017 et s'achevant le 03/12/2018.

GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 857.063 dinars.

GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 35.912 dinars.

GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 21.344 dinars.

GAT VIE a reçu des jetons de présence de sa filiale GAT Immobiliers pour un montant brut de 6.579 dinars

GAT VIE a reçu des jetons de présence de GAT ASSURANCES pour un montant Brut de 6.000 dinars.

GAT Vie a servi des jetons de présence GAT Assurances pour un montant Brut de 9.000 dinars.

GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les frais de publications légales réglées par GAT Assurances pour un montant de 11.954 dinars.

Le compte « sociétés du Groupe GAT INVESTSSEMENT » présente un solde créditeur au 31/12/2017 de 19.735 Dinars relatif à la facturation par GAT Investissements des frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI).

GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Vie une convention de prestation de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2017 s'élève en TTC à 19.736 dinars.

GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2017 s'élève à 149.496 Dinars.

GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2017 s'élève à 358.574 Dinars.

GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2017 s'élève à 8.000 Dinars.

GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2017 s'élève à 10.928 Dinars.

La quote part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 442.670 Dinars.

La quote part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche santé) s'élève à 76.404 Dinars.

GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 12.135 Dinars.

GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2017 s'élève à 49.592 Dinars.

Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2017 de 492.989 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de refacturation des charges communes.

GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2017 s'élève à 14.757 Dinars.

GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2017 à 4.770 Dinars pour les frais téléphoniques et 4.992 dinars pour les frais de carburant.

GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2017 se présente comme suit : Thouraya Msaddek : 33.394 dinars et Ridha Jlassi : 3.594 dinars.

Annexes

Annexe 8: Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2017

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.N.C A la clôture
	A	Acquisition		A	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
	l'ouverture	ou constitution	Cessions ou reprises	la clôture	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	249 568	0	0	249 568	249 568	0	0	0	0	0	249 568	0	0
Concessions, brevets, marques	249 568	0	0	249 568	249 568	0	0	0	0	0	249 568	0	0
Actifs corporels d'exploitation	304 903	7 811	0	312 714	169 276	0	23 696	0	0	0	192 973	0	119 741
Installations techniques et machines	274 115	7 811	0	281 926	140 171		22 920		0	0	163 091	0	118 835
Autres installations, outillage et mobilier	30 788	0	0	30 788	29 105		776		0	0	29 882	0	906
Acomptes versés et immobilisations incorporels en cours	0			0									0
Placements	79 438 946	45 075 462	26 165 745	98 348 664	0	1 008 291	0	179 705	0	36 835	0	1 151 160	97 197 504
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	0			0	0	0					0	0	0
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	6 214 665	500 000	0	6 714 665	0	0	0	0	0	0	0	0	6 714 665
Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Bons et Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Placements dans les Entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Bons et Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres placements financiers	73 224 281	44 575 462	26 165 745	91 633 999	0	1 008 291	0	179 705	0	36 835	0	1 151 160	90 482 839
Actions, autres titres à revenu variable	13 501 370	17 955 850	16 810 883	14 646 336	0	927 888	0	172 506	0	24 021	0	1 076 373	13 569 963
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 818 540	1 950 000	961 429	25 807 111	0	29 685	0	0	0	0	0	29 685	25 777 426
Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres prêts	48 254	5 801	5 624	48 432	0	5 000	0	0	0	0	0	5 000	43 432
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	24 100 000	13 083 000	3 650 186	33 532 814	0	0	0	0	0	0	0	0	33 532 814
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	10 756 117	11 580 812	4 737 623	17 599 306	0	45 718		7 199	0	12 814	0	40 102	17 559 204

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2017

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	6 714 665	6 714 665	9 418 526	3 203 861
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	14 646 336	13 569 964	13 569 964	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)				
Autres parts d'OPCVM (4)				
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	25 807 111	25 777 426	25 777 426	
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	48 431	43 431	43 254	
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts (6)	33 532 814	33 532 814	33 532 814	
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	17 599 306	17 559 204	17 559 204	
Total :	98 348 663	97 197 505	99 901 188	3 203 861

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2011	2012	2013	2014	2015
<i>Inventaire 2015</i>					
Règlements cumulés	1 779 363	2 482 095	2 182 685	3 055 672	4 715 438
Provisions pour sinistres	254	3 215	58 876	1 000 819	3 956 592
Total charges des sinistres	1 779 617	2 485 310	2 241 561	4 056 491	8 672 030
<hr/>					
Primes acquises	3 220 991	4 623 080	6 356 724	7 798 944	13 429 891
% sinistres / primes acquises	55,25%	53,76%	35,26%	52,01%	64,57%
<hr/>					
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2012	2013	2014	2015	2016
<i>Inventaire 2016</i>					
Règlements cumulés	2 490 365	2 189 489	3 289 265	8 169 290	9 052 323
Provisions pour sinistres	80 435	113 599	252 229	439 138	2 592 102
Total charges des sinistres	2 570 800	2 303 088	3 541 494	8 608 428	11 644 425
<hr/>					
Primes acquises	4 623 080	6 356 724	7 798 944	13 429 891	18 572 560
% sinistres / primes acquises	55,61%	36,23%	45,41%	64,10%	62,70%
<hr/>					
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
<i>Inventaire 2017</i>					
Règlements cumulés	2 189 489	3 395 601	8 287 245	11 274 128	7 816 828
Provisions pour sinistres	56 700	120 712	337 665	293 929	2 346 300
Total charges des sinistres	2 246 189	3 516 313	8 624 910	11 568 057	10 163 128
<hr/>					
Primes acquises	6 356 724	7 798 944	13 429 891	18 572 560	26 500 432
% sinistres / primes acquises	35,34%	45,09%	64,22%	62,29%	38,35%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2017

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers	69 835		69 835
Revenus des autres placements		6 232 353	6 232 353
Total produits des placements	69 835	6 232 353	6 302 188
Frais externes et internes		-353 526	-353 526
Total charges des placements	0	-353 526	-353 526

Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2017	Total
Primes Acquisées	26 500 432
Charges de prestations	-9 720 438
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-18 545 991
Autres Produits Techniques	
Solde de souscription :	-1 765 997
Frais d'acquisition	-1 003 872
Autres charges de gestion nettes	-1 153 687
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-2 157 559
Produits nets de placements	5 839 317
Participation aux résultats	-9 883
Solde Financier :	5 829 433
Part des réassureurs dans les primes acquises	-541 268
Part des réassureurs dans les prestations payées	337 877
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-352 803
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	298 536
Commissions reçues des réassureurs	22 053
Solde de réassurance :	-235 606
Résultat technique décembre 2017	1 670 271
Résultat technique décembre 2016	1 604 278
Variation 2016 - 2017 :	0
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	229 848
Rachats Vie payés	3 692 715
Sinistres et Capitaux échus Vie	6 222 767
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie au 31 décembre 2017	95 007 575
Provisions techniques brutes Vie au 31 décembre 2016	77 120 872

Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique

par catégorie d'assurance aux états financiers

Raccordement**Total****Catégorie : Vie au 30/06/2017**

Primes Acquisées	PRV11	26 500 432
Charges de prestations	CHV11	-9 720 438
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	-18 545 991

Solde de souscription : **-1 765 997**

Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	-1 003 872
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	-1 153 687

Charges d'acquisition et de gestion nettes : **-2 157 559**

Produits nets de placements	PRV2, CHV9	5 839 317
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	-9 883

Solde Financier : **5 829 433**

Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-541 268
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	337 877
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	-352 803
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	298 536
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	22 053

Solde de réassurance : **-235 606**

Résultat technique : **1 670 271**

Informations complémentaires :

Versements périodiques de rentes Vie	229 848
Montants des rachats Vie	3 692 715
Sinistres et Capitaux échus Vie	6 222 767
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	95 007 575
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	77 120 872

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires

De la société « GAT Vie »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « GAT Vie » au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 avril 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « GAT Vie », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat technique, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 108 781 227 dinars, des capitaux propres positifs de 10 372 134 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 788 912 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous

sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune

autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé, selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par Le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les

informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Dans ce cadre, nous invitons la compagnie à veiller sur le respect de l'article 32 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, qui traite des conditions de représentation des engagements des contrats en unité de comptes par des actifs.

▪ Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

▪ Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT Vie » avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 29 mars 2018
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars

RAPPORT SPECIAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires

De la Société « GAT Vie »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2017 (autres que rémunérations des dirigeants) :

GAT Vie a loué auprès de la société TUNISIE VALEURS (société ayant des administrateurs en commun avec GAT vie) un local à usage exclusif de présentation de produits d'assurance vie à l'immeuble Integra centre urbain nord. Le loyer annuel est fixé à 3.000 dinars hors taxes payables trimestriellement. La location a été consentie et acceptée pour une année renouvelable par tacite reconduction commençant le 04/12/2017 et s'achevant le 03/12/2018.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2017 :

1. GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 857.063 dinars.
2. GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant brut de 35.912 dinars.

3. GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant brut de 21.344 dinars.
4. GAT VIE a reçu des jetons de présence de sa filiale GAT Immobiliers pour un montant brut de 6.579 dinars
5. GAT VIE a reçu des jetons de présence de GAT ASSURANCES pour un montant brut de 6.000 dinars.
6. GAT Vie a servi des jetons de présence GAT Assurances pour un montant brut de 9.000 dinars.
7. GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les frais de publications légales réglées par GAT Assurances pour un montant de 11.954 dinars.
8. Le compte « sociétés du Groupe GAT INVESTSSEMENT » présente un solde créditeur au 31/12/2017 de 19.735 Dinars relatif à la facturation par GAT Investissements des frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI).
9. GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Vie une convention de prestations de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2017 s'élève en TTC à 19.735 dinars.
10. GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2017 s'élève à 149.496 Dinars.
11. GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès du GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2017 s'élève à 358.574 Dinars.
12. GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès du GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2017 s'élève à 8.000 Dinars.
13. GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2017 s'élève à 10.928 Dinars.
14. La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 442.670 Dinars.
15. La quote-part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche santé) s'élève à 76.404 Dinars.
16. GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 12.135 Dinars.

17. GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2017 s'élève à 49.592 Dinars.
18. Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2017 de 492.989 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de refacturation des charges communes.
19. GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès du GAT ASSURANCE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2017 s'élève à 14.757 Dinars.
20. GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2017 à 4.770 Dinars pour les frais téléphoniques et 4.992 dinars pour les frais de carburant.
21. GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2017 se présente comme suit : Thouraya Msaddek : 33.394 dinars et Ridha Jlassi : 3.594 dinars

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

1. Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 14/06/2013. Son mandat a été renouvelé le 07/08/2017.
2. Le DGA de GAT VIE a été désigné par le conseil d'administration du 06/04/2016.
3. Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
4. Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2017 se présentent comme suit :
 - Les jetons de présence de l'exercice 2017 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2017 et s'élèvent à 24.000 dinars en brut. L'Assemblée Générale décide d'allouer aussi au Comité Permanent d'Audit des jetons de présence au titre de l'exercice 2017 la somme de 12.000 dinars en Brut.
 - La quote-part de la rémunération du Président Directeur Général dans les charges communes facturées par GAT ASSURANCES à GAT VIE au 31/12/2017 s'élève à 48.895 dinars.

Montants bruts en dinars	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Avantages à CT	48 895	0	172 585	6 027	36 000	0
Avantages à long termes	0	0	5 410	0	0	0
Avantages en nature	0	0	11 778	0	0	0
Total	48 895	0	189 773	6 027	36 000	0

Fait à Tunis, le 29 mars 2018

Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN

ECC Mazars